DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Votants: 45

Convocation du Conseil municipal :

le 21/01/2025

Publication: le 31/01/2025

Délibération n° D-2025-48

Acquisition d'un Emplacement Réservé (ER) - Avenue de La Rochelle - EM 407

Président:

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Karl BRETEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2025

Délibération n° D-2025-48

<u>Direction de la Réglementation et de</u> l'Attractivité Urbaine Acquisition d'un Emplacement Réservé (ER) -Avenue de La Rochelle - EM 407

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de projets d'aménagement de voirie, des Emplacements Réservés (ER) sont inscrits au Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Déplacements.

Lors du dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner relative à la mutation de la parcelle cadastrée section EM n°121, située 289 avenue de La Rochelle, l'acquéreur a été contacté aux fins de régularisation de l'ER n°437 dont l'objet est la réalisation d'un carrefour giratoire au titre de la requalification des entrées de ville et de la fluidité de la circulation.

Un bornage a été réalisé pour détacher l'emprise de l'emplacement réservé.

La nouvelle parcelle à récupérer par la Commune, issue de ce bornage, cadastrée section EM n°407, a une superficie de 134 m² selon le procès-verbal de délimitation du 22 octobre 2024.

La négociation a eu lieu sur la base de 11 €/m², représentant un prix principal de 1 474,00 €.

Les frais d'acte authentique ainsi que les frais de bornage seront supportés par la Commune en tant qu'acquéreur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée section EM n°407, d'une superficie de 134 m², moyennant le prix de 11 €/m², les frais d'acte authentique et de bornage étant à la charge de la Commune et autoriser la signature de tous actes à intervenir.

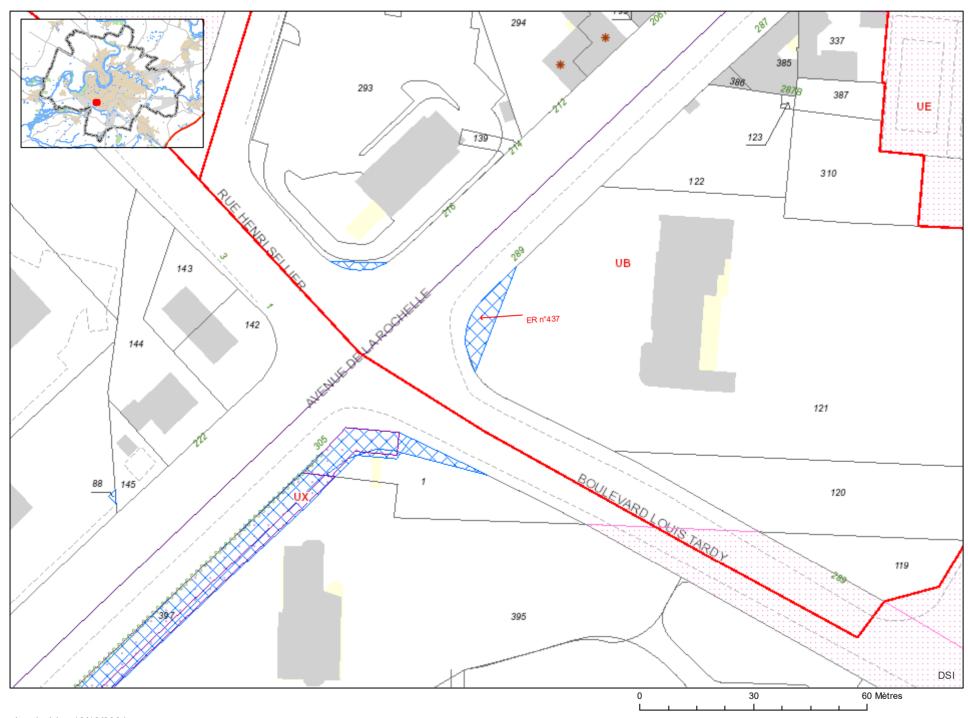
LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Le Secrétaire de séance Le Président de séance

Sophie BOUTRIT Jérôme BALOGE





Imprimé le : 12/12/2024